

CCNE pour les sciences de la vie et de la santé : Michèle Cottier membre désignée par la CPU

Paris - Publié le mardi 23 février 2021 à 11 h 45 - Mouvement n° 209251

[Michèle Cottier](#) est nommée membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, en qualité de personnalité appartenant au secteur de la recherche, sur désignation de la Conférence des présidents d'université, par arrêté des ministres en charge de l'[Esri](#), de l'éducation nationale et de la santé, daté du 19/02/2021 et publié au Journal officiel le 20/02. Elle y remplace Anne Pellé.

PU-PH à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne depuis 2006, Michèle Cottier a présidé l'université stéphanoise de novembre 2015 à février 2021. Son mandat a pris fin avec la dissolution des instances après la démission des deux tiers des membres du conseil d'administration de l'université, le 01/02.

La mission du CCNE est d'« éclairer les progrès de la science, soulever des enjeux de société nouveaux et poser un regard éthique sur ces évolutions ». Ses membres sont nommés pour quatre ans. Il est présidé par [Jean-François Delfraissy](#) depuis 2017 : le président de la République [Emmanuel Macron](#) envisage sa reconduction à cette fonction, indiquait l'Élysée le 17/02.

La composition du CCNE

La loi assure au CCNE « une pluridisciplinarité et un pluralisme qui permet de croiser les regards et les opinions sur chaque question ». Il est composé :

- d'un président nommé par le président de la République pour une période de deux ans renouvelable ;
- un vice-président ;
- un président de section technique ;
- un secrétaire général qui coordonne les travaux du comité au quotidien ;
- de présidents d'honneur ;
- et de 39 membres nommés pour quatre ans.

Ces 39 membres sont ainsi répartis :

- cinq personnalités désignées par le président de la République appartenant aux « principales familles philosophiques et spirituelles »,
- 19 personnalités choisies pour « leur compétence et leur intérêt pour les problèmes éthiques »,
- et 15 personnalités appartenant au « secteur de la recherche » ([Inserm](#), [CNRS](#), Institut Pasteur,

etc.).

Michèle Cottier



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Laboratoire d'histologie-embryologie au CHU de Saint-Étienne (LINA) Directrice	2011	Aujourd'hui
Université Jean Monnet - Saint-Etienne Professeur d'université	2006	Aujourd'hui
Université Jean Monnet - Saint-Etienne Présidente	Novembre 2015	Février 2021
Université Jean Monnet - Saint-Etienne Administratrice provisoire	Juillet 2015	Novembre 2015
Université Jean Monnet - Saint-Etienne Vice-Présidente du CA	2012	Juillet 2015
CHU de saint-Etienne Praticien hospitalier	2003	2006
CHU de Saint-Etienne Cheffe de service du laboratoire d'histologie-embryologie-cytogénétique	2003	2006

Fiche n° 12948, créée le 03/09/15 à 16:45 - M&J le 02/02/21 à 14:55

© News Tank 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »